



COMMUNE de
4607 DALHEM
Services administratifs :
Rue de Maestricht 7
4607 DALHEM (Berneau)

Tél. : (04) 379.18.22
379.49.08
Fax : (04) 374.24.29

N° d'entreprise (ou BCE) :
0207.340.468

info@commune-dalhem.be
www.dalhem.be

Agent traitant :
B. DEBATTICE, Chef de bureau
administratif
Ligne directe :
04/374.74.32
Courriel :
beatrice.debattice@commune-dalhem.be

Art. L 1122-17. Le conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonctions n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

*Madame, Monsieur le Conseiller,
est invité(e) à se trouver à la séance du
Conseil communal qui se tiendra*

**à l'école communale
de DALHEM, rue Lieutenant
Pirard n° 5 (cafétéria),
le JEUDI 25 FEVRIER 2021
à 19H30'**

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

1. Approbation de la séance publique du 28.01.2021
2. Environnement - Collectes des déchets ménagers et assimilés – Dessaisissement au profit d'INTRADEL - Passage aux containers à puces au 1^{er} janvier 2022
3. Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA) – Rapport d'activités 2020 – Plan d'actions 2021 – Démission d'un membre effectif – Prises d'acte
4. Communications
5. Arrêtés de police
6. Activités des vacances de carnaval 2021 – Convention de partenariat avec les Jeunesses Musicales de Liège – Ratification
7. Je cours pour ma forme dans ma commune – Convention avec l'ASBL Sport et Santé – Année 2021
8. Règlement de mise à disposition des locaux communaux – Modification – Approbation
9. Marché public de travaux – Aménagement des abords et réalisation de trottoirs autour de l'école de Dalhem – Approbation des conditions et du mode de passation - Dossier subsidié « Programme Prioritaire de Travaux » par la Fédération Wallonie-Bruxelles
10. Marché public – Centrale d'achats relative à la certification réglementaire PEB (Performance Énergétique du Bâtiment) des bâtiments publics des communes associées en FINIMO – Du 1^{er} juillet 2021 pour une période de 12 mois reconductible 3 fois - Approbation du cahier spécial des charges et de la convention de coopération – Ratification
11. Bien-être animal – Convention de prise en charge des furets par l'ASBL Mustela – Approbation

HUIS CLOS

1. Approbation de la séance à huis clos du 28.01.2021
2. Ordonnance de police portant interdiction de certains rassemblements de motards sur le territoire de la Commune de DALHEM



COMMUNE de
4607 DALHEM
Services administratifs :
Rue de Maestricht 7
4607 DALHEM (Berneau)

Tél. : (04) 379.18.22
379.49.08
Fax : (04) 374.24.29

N° d'entreprise (ou BCE) :
0207.340.468

info@commune-dalhem.be
www.dalhem.be

Agent traitant :
B. DEBATTICE, Chef de bureau
administratif
Ligne directe :
04/374.74.32
Courriel :
beatrice.debattice@commune-dalhem.be

Art. L 1122-17. Le conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonctions n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

COMMUNE DE 4607 DALHEM

*Madame, Monsieur le Conseiller,
est invité(e) à se trouver à la séance du
Conseil communal qui se tiendra
**à l'école communale
de DALHEM, rue Lieutenant
Pirard n° 5 (cafétéria),
le JEUDI 25 FEVRIER 2021
à 19H30'***

ORDRE DU JOUR

3. Personnel communal administratif définitif – Autorisation de congé – Ratification
4. Personnel communal administratif pensionné – Activité complémentaire à temps partiel – Prolongation
5. Personnel communal administratif contractuel – Chef de projet Plan de Cohésion Sociale – Désignation en CDD
6. Personnel communal contractuel et ALE (entretien, écoles, bibliothèques) – Désignations - Ratifications
7. Personnel enseignant temporaire – Désignations - Ratifications

Dalhem, le 19 janvier 2021.

La Directrice générale,


J. LEBEAU

PAR LE COLLEGE,



Le Bourgmestre,


A. DEWEZ